

Subsides

des gens veulent critiquer continuellement une politique et surtout une mise en marché et quand on prend tous les moyens pour la détruire, je pense qu'on réussit à un certain moment à réaliser certaines choses. Mais, monsieur le ministre, je voudrais vous assurer d'une chose, les temps ont bien changé. Je recevais une lettre des producteurs agricoles, le 19 novembre, qui se lit comme il suit, et je cite:

Le gouvernement fédéral a récemment entrepris de faire une étude interministérielle de la politique laitière au Canada. Cette démarche intervient avant que le gouvernement ait renouvelé son engagement concernant la politique laitière à long terme; normalement, les engagements du gouvernement devraient être connus à date. La Fédération canadienne des producteurs de lait désire rappeler que l'industrie laitière dans l'économie canadienne revêt une importance capitale, et signaler au gouvernement la nécessité de la considérer comme un maillon important dans la chaîne alimentaire canadienne.

Une décision du gouvernement visant à réduire considérablement la taille de l'industrie laitière aurait des conséquences néfastes non seulement pour les consommateurs de lait mais aussi pour l'industrie secondaire ainsi que pour les consommateurs canadiens.

Nous nous permettons de vous faire parvenir un bref document établissant le point de vue de la Fédération canadienne des producteurs de lait sur la politique laitière. Les administrateurs de la Fédération signalent entre autres l'importance dans le cadre d'un engagement du gouvernement fédéral, de réviser la formule d'indexation des coûts de production et de maintenir la subvention directe destinée à empêcher une hausse trop considérable des prix des produits laitiers favorisant ainsi les consommateurs canadiens.

Nous espérons que ce bref énoncé vous permettra de reconnaître l'importance de l'industrie laitière dans l'économie canadienne parce qu'elle permet la survie de nombreuses localités rurales et urbaines. Cette question revêt une importance très considérable au Québec puisque la production du lait est la clé de voûte de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire québécoises.

De plus, environ 50 p. 100 du volume requis par le marché canadien est produit au Québec.

Nous sommes assurés, monsieur le député, que vous porterez une attention spéciale au document que nous vous transmettons et que vous insisterez pour que les décisions prises par les divers paliers de gouvernement tiennent compte des positions exprimées par les représentants des producteurs de lait du Québec et du Canada dans le présent document.

C'est la Commission canadienne du lait qui se charge d'administrer le programme fédéral de subventions et de stabilisation des prix du lait, tandis que l'établissement des quotas, et je le signale, et la perception des prélevés relèvent des offices des producteurs et des organismes provinciaux. Monsieur le président, je tenais à lire cette lettre à la Chambre pour prouver que les mises en marché du ministère de l'Agriculture avec la Commission canadienne du lait et ses fonctionnaires, ce sont pas les mises en marché qui ne sont pas bonnes. Ces mêmes qui ont critiqué à l'envi cette politique et ces mises en marché, aujourd'hui ils ne veulent absolument pas que le ministre de l'Agriculture en change une seule virgule. Alors, comme je le disais tout à l'heure, mon intervention sur l'industrie laitière va se limiter à celle-ci, parce que je pense que mes collègues qui ont bien voulu parler avant moi ont très bien exposé la politique laitière du gouvernement.

Je voudrais, dans mon intervention, souligner certains programmes que le ministre de l'Agriculture a bien voulu donner à ce gouvernement canadien afin de prouver que nous sommes capables en agriculture au Canada de donner une aide à tous nos agriculteurs canadiens, une aide et une agriculture pensées à long terme. Je voudrais citer ici un exemple qu'il peut avoir entre deux provinces et le pourquoi du ministre de l'Agriculture fédéral lorsqu'il parle de planification à long terme en agriculture.

J'ai en main une lettre du ministre de l'Agriculture datée du 14 novembre 1980, et je cite:

Le ministre de l'Agriculture a annoncé aujourd'hui un programme d'aide au transport de quelque 10,500 tonnes de pommes à jus de l'Ontario vers les usines de transformation du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

La récolte des pommes de transformation de l'Ontario est estimée cette année à 75,000 tonnes, excédant d'environ 10,500 tonnes les besoins du secteur de la production de jus de pomme de cette province, a expliqué M. Whelan.

Par contre, les transformateurs du Québec et de la Nouvelle-Écosse éprouvent des difficultés à s'approvisionner en pommes à jus dans leur région respective.

Les deux tiers des coûts de transport seront payés par le gouvernement fédéral, soit environ \$375,000, et les transformateurs défraieront l'autre tiers.

Je crois que ce programme aidera les producteurs de pommes de l'Ontario à écouler leurs surplus et permettra aux transformateurs du Québec et de la Nouvelle-Écosse d'obtenir des approvisionnements pour répondre à leurs besoins.

Monsieur le président, toutes ces politiques que le ministre de l'Agriculture veut bien mettre à notre disposition vont certainement aider l'agriculture canadienne à se développer.

Je cite ici une autre annonce que le ministre de l'Agriculture a bien voulu faire aux agriculteurs du Canada, et surtout à ceux du Québec:

Le 30 mai 1980—Le ministre de l'Agriculture a annoncé aujourd'hui qu'un chèque de 5 millions de dollars a été envoyé au ministre de l'Agriculture, des pêches et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, en vertu du programme de rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères.

A cause de la très forte demande de contributions de la part des agriculteurs, les fonds de 6.7 millions de dollars alloués annuellement par le Fédéral pour ce programme sont épuisés. Nous débloquons donc des fonds prévus pour la prochaine année financière (1980-1981) pour répondre aux demandes des agriculteurs faites au cours de l'année financière (1979-1980). Le programme de rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères a été créé par le gouvernement fédéral en 1978 pour aider à accroître la production et l'entreposage des aliments pour bétail au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Ces fonds compensent également pour l'abolition de l'aide au transport des céréales fourragères en provenance des Prairies. En vertu de l'entente avec le Québec le gouvernement fédéral fournira 33.5 millions sur une période se terminant en 1983. Ce programme est administré entièrement par le gouvernement provincial et prévoit quatre types d'aide financière: entreposage des fourrages et des céréales à la ferme; achat d'équipement pour les récoltes; amélioration de la conservation des fourrages et la production des semences. Déjà ce programme a grandement aidé les agriculteurs du Québec à mieux répondre à leurs besoins en céréales fourragères. Ce programme s'inscrit également très bien dans la stratégie globale de la province en matière de développement agricole.

● (2210)

Monsieur le président, je pense que c'est encore là une autre preuve que le ministre de l'Agriculture veut établir un programme de planification pour aider les agriculteurs du Canada à bien vouloir rester dans le domaine de l'agriculture et aussi à avoir une agriculture rentable. Les agriculteurs consomment une quantité assez considérable d'énergie, et on a pensé aider nos agriculteurs.

Le ministre de l'Agriculture s'est dit très heureux de l'annonce de l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie, précisant que les secteurs primaires de la production et de la transformation des denrées essentielles périssables seront classés dans la catégorie A, et se verraient, en cas de crise nationale, accorder la priorité dans l'allocation des produits pétroliers.

Selon le programme d'allocation des produits pétroliers de l'Office, les diverses utilisations du pétrole sont réparties en catégories. La catégorie A regroupe les usages relatifs à la santé, au bien-être et à la sécurité des Canadiens.

Le ministre a fait remarquer que cet ordre de priorités correspondait à la position qu'il a adoptée avec ses collègues provinciaux lors de leur rencontre portant sur les questions énergétiques à Brandon, en octobre dernier.